

Mme NIEDZELSKI Madison

☎ 06.48.70.78.45 / ✉: madi.s@mj-crea.com

ORGANISATION 2026

CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL DES CLUBS – OPEN et FEMININ

OBLIGATION DU CLUB ORGANISATEUR :

Traçage obligatoire de 6 terrains par match si les clubs ont la place nécessaire. Sinon il est obligatoire de tracer le maximum de terrains et ne pas se limiter à 3.

Contrôle des licences et remise de la feuille de match à chaque équipe participante. Afficher le jury composé de tous les capitaines des équipes.

Jet du but : 9h précises

Pause déjeuner : de 12h30 à 13h30 avec obligation d'avoir terminé les doublettes du 1er match. Les triplettes seront à commencer avant la pause déjeuner suivant l'heure, et seront arrêtées à 12h30 si pas terminées.

Une heure de pause avant la reprise au coup de sifflet de l'arbitre ou du responsable du club organisateur. En cas de retard d'une équipe, les points de pénalités seront à appliquer.

***Il vous est rappelé que la tenue club identique à l'équipe est obligatoire (haut et bas sportif).
Toute équipe qui ne respectera pas cette règle, aura match perdu avec 0 pt.***

Transmission des résultats : NIEDZELSKI Madison :

par email (madi.s@mj-crea.com) ou

téléphone (06.48.70.78.45) dès la fin des rencontres.

Uniquement les scores. Ne pas scanner toutes les feuilles.

Envoi des feuilles de match Par courrier postal à

Mme NIEDZELSKI Madison

7 avenue Eugène Gobert

57380 FAULQUEMONT

Pour le CD57/FFPJP

La Responsable de la Commission CDC Open et Féminin

NIEDZELSKI Madison